



République Française  
Département  
Sarthe

**Compte-Rendu  
des délibérations de la commune du Grand-Lucé  
séance du 26 Janvier 2011**

L' an deux mille onze et le vingt six Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Pascal DUPUIS, Maire.

Présents : M. DUPUIS Pascal, Maire, Mmes : CHARTIER Sylvie, GENDRON Brigitte, MERCIER Nadine, THIBOUS-SZPIRGLAS Françoise, TONDEUX Marie-France, TRIBALLIER Marie-Thérèse, MM : BEAUNÉ Olivier, BREBION Patrice, DESOEUVRE Joël, GUET Patrick, LEBERT Thierry, LEONARD Jérôme, ORY Gilbert, RAHAL Joseph, SAVARD Olivier

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : CHIRON Jean-Pierre, à M. LEBERT Thierry, ROBIL Jarno à M. LEONARD Jérôme,

M. LEBERT Thierry a été élu(e) secrétaire

Nombre de membres

- En exercice : 18
- Présents : 16

Date de la convocation : 20 Janvier 2011

Date d'affichage : 20 Janvier 2011

**SOMMAIRE**

**- LOTISSEMENT de BELLEVILLE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT**

\*\*\*\*\*

**Réf : 2011-1d - Objet : LOTISSEMENT de BELLEVILLE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet du futur lotissement.

Il est proposé de choisir Sarthe Habitat en qualité d'aménageur par voie de concession et d'autoriser le Maire à signer la convention.

Il est nécessaire, à ce stade du dossier, de fixer le prix de vente de la parcelle ainsi que le montant de la participation.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

- **CHOISIT** Sarthe Habitat en qualité d'aménageur par voie de concession.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de concession d'aménagement et ses annexes (le périmètre de l'opération, l'étude de faisabilité et le bilan financier prévisionnel (CRACL)),

- **FIXE** le prix de vente des parcelles à 55 € TTC le m<sup>2</sup>, net vendeur.

- **FIXE** le montant de la participation à 242.293 € TTC dont 121.550 € TTC dédiés aux locatifs.

- **CÈDE** le terrain à titre gracieux.

A la majorité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

La séance est levée à 21:00

MERCIER Nadine

TONDEUX Marie-France

THIBOUS-SZPIRGLAS Françoise

GENDRON Brigitte

TRIBALLIER Marie-Thérèse

CHARTIER Sylvie

DUPUIS Pascal

DESOEUVRE Joël

ORY Gilbert

LEBERT Thierry

BREBION Patrice

LEONARD Jérôme

BEAUNÉ Olivier

GUET Patrick

SAVARD Olivier

RAHAL Joseph